## Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

## Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant	t la déclaration
Nom de l'entreprise	SNCF C6 (OUIBUS)
Raison sociale de l'entreprise	SNCF C6
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	Pièce jointe n°3: Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés
Département d'établissement de l'entreprise	Val-de-Marne (94)

Lia	ison déclarée	
d'u ind mo xxx app cor	s'agit d'une modification ne déclaration existante, iquer le n° de la déclaration difiée (par exemple D2017- ) et les modifications portées: Places mmercialisées en sus du ume initialement déclaré	
•	Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés	
•	Diminution de temps de parcours d'au moins 10%	
•	Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarées	

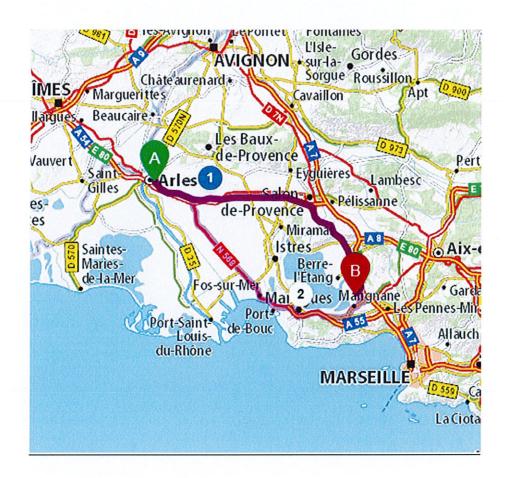
<sup>1 «</sup> Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

Origine² de la liaison  (adresse précise du point de d'arrêt, n³, rue. commune, coordonnées GPS au format décimal)	MARIGNANE (AEROPORT MARSEILLE PROVENCE)  Gare Routière, quai 10, Sortie, 13700, Marignane, France  43.44225, 5.2218
Destination <sup>3</sup> de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	ARLES Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles, France 43.673811, 4.625207
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du (des) fichier(s) : Itinéraire envisagé entre Marignane (Aéroport Marseille Provence) – Arles
Temps de parcours (en heures et minutes)	Entre 50min et 1h10min
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du (des) fichier(s) : Frèquence de passage et offre proposée entre Marignane (Aéroport Marseille Provence) - Arles

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Extrémité 1 de la liaison concernée <sup>3</sup> Extrémité 2 de la liaison concernée

<u>Pièce jointe n°1</u>

<u>Itinéraire envisagé entre Marignane (Marseille Aéroport Provence) <> Arles</u>



Pièce jointe n°2 : Fréquences de passage

## MARIGNANE (AEROPORT MARSEILLE PROVENCE) <> ARLES

iens Marignane (Marseille Aéroport Provence) > Arles	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
MARIGNANE (MARSEILLE AEROPORT PROVENCE)   Départ Gare Routière, Quai 10, 13700, Marignane	10h25
ARLES   Arrivée Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles	11h15
OFFRE PAR TRAJET	1 car 48 places

Sens Arles > Marignane (Aéroport Marseille Provence)	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
ARLES   Départ	7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7
Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles	OTUCT
MARIGNANE (MARSEILLE AEROPORT PROVENCE)   Arrivée	00-10-6
Gare Routière, Quai 10, 13700, Marignane	TPUZO
OFFRE PAR TRAJET	1 car 48 places